

# Accompagner la mise en place d'un service d'accueil en logement autonome de mineurs en situation complexe

Durée: 23 heures (5 jours 1/2)

**Profils des stagiaires :** Tout professionnel intervenant auprès d'adolescents en situation complexe, travailleurs sociaux, cadres intermédiaires, assistantes familiales, surveillants de nuit...

Prérequis : Aucun

## Objectifs pédagogiques

- Elaborer un diagnostic préalable à la mise en place du service.
- Décliner les apports théoriques et techniques nécessaires à la création d'un service qui répond au cahier des charges de la direction.
- Evaluer et définir les moyens et l'organisation de la mise en place d'un tel service
- Co-construire un référentiel d'intervention, base commune à tous les professionnels pour des prestations adaptées et de qualité.
- Adapter l'organisation de la structure et ses règles de vie afin que le cadre proposé s'adapte à la spécificité de chaque jeune accueilli.

#### Contenu de la formation

Jour 1 (6 heures): Travail avec les responsables de service autour du projet de service, en mettant en exergue les points de vigilance.

- Genèse du projet. Élaborer un projet de service qui répond aux besoins du financeur sur le territoire d'intervention. Délais nécessaires à la préparation
- Critères de faisabilité et de viabilité du projet.
- Descriptif du public accueilli, nombre de personnes accueillies pour un projet viable
- Des besoins spécifiques, des réponses adaptées
- Structure du service : la mixité, l'emplacement stratégique et l'aménagement des locaux. Où recevoir les jeunes, chez eux ou chez nous ? Existe-t-il un entre deux ?
- Les relais et répits nécessaires : organisation
- Organisation et fonctionnement du service :
  - Rôle des responsables de service
  - Les besoins en personnel. Composition de l'équipe pluridisciplinaire
  - Budget alloué
  - > Besoins immobiliers et mobiliers
- Le partenariat : liens à établir avec l'organisme placeur, les établissements de soins, les organismes de droit commun.
- Organisation de l'accompagnement des équipes, élaboration d'un calendrier prévisionnel d'interventions du formateur.



#### Jour 2 à 5 : travail avec les équipes, préparatoire à l'ouverture du service.

#### Jour 2 (6 heures):

- Rappel des missions de l'Aide Sociale à l'Enfance, du cadre juridique du placement administratif et judiciaire.
  - Les 8 missions de l'ASE : transposition dans la pratique
  - Comment éviter les missions imaginaires qui épuisent
  - Cadre administratif ou judiciaire : quelle différence dans la prise en charge quotidienne.
- Le cas particulier des adolescents en situation complexe ; trouver une définition commune à partir de regards croisés sur des histoires de vie, des parcours atypiques.
  - Définitions selon la psychologie, la sociologie, les neurosciences.
  - Une définition différente selon le champ d'action, protection de l'enfance, handicap, pédopsychiatrie, justice.
  - Elaboration d'une définition commune au groupe de formation
- La question de la rupture, fatalité ou logique de parcours ? Un mot sur l'accueil inconditionnel.
  - Des parcours chaotiques incompréhension d'un placement mal expliqué est-ce compréhensible, un placement ?
  - Des placements, déplacements, et autres tentatives d'accueil
  - Des jeunes que l'on n'écoute pas
  - De la rupture dans la rupture : est-ce bien nécessaire ?
  - Et tout ça pour ça : fin de parcours, ou presque! Obligation d'un accueil inconditionnel.

## Jour 3 (6 heures):

- Installation en logement autonome dès 16 ans : le contrat de confiance.
  - Les raisons de la mise en autonomie.
  - Faut-il récompenser un adolescent qui met tout en échec ?
  - Définition et cadre de la mise en autonomie d'un mineur.
  - Droits et contraintes d'un mineur en logement autonome.
  - L'accompagnement au quotidien, qui, comment, où, pourquoi?
- Notion de danger, risque, responsabilité, distance, surinvestissement : quels positionnements pour les travailleurs sociaux, les cadres ?
  - Qui acte cette nouvelle forme de prise en charge ? La place des juges des enfants, du service gardien.
  - Autorité, permissivité, seuil de tolérance : des concepts à revoir au risque de s'épuiser.
  - Et quand ça dérape, qui est responsable ?
  - Les réponses face aux passages à l'acte : vers une posture éducative différente.
  - Le projet ou les projets : un concept à oublier ou à différer. La question de la temporalité et de la priorité.
  - Travailler auprès de jeunes en situation complexe, ou devoir accepter de perdre!
- Cadre de l'accompagnement, projet de service, livret d'accueil, règles de vie. Réflexion autour de l'adaptabilité des projets institutionnels à la problématique des personnes accueillies.
  - La place des jeunes concernés dans l'élaboration des documents obligatoires.



- La question du cadre et du jeune : qui s'adapte à qui ?
- Quels espaces de paroles pour les adolescents accompagnés ?
- La sortie du dispositif : préparation, anticipation. Questionnements autour de l'échéance de la majorité.

### Jour 4 et 5 (12 heures) :

- La place des parents dans la prise en charge.
  - La place des parents et de la famille élargie : un fondamental dans la prise en charge de ces jeunes.
  - Outils et méthodes pour un travail de proximité avec les parents.
  - Ne pas oublier l'environnement.
- Présentation d'un service mis en place par le formateur dans sa pratique de terrain et des outils développés.
  - Genèse de la création du service.
  - Exemple de prises en charge.
  - Bilan du service. Quelques chiffres. Obligation de moyens ou de résultats ?
- Echanges d'expériences, mises en situation, création d'outils utiles à un accueil de qualité de ces jeunes
  - La fiche parcours.
  - La feuille de route les invariants ou le référentiel d'interventions.
  - Les relais les répits.
  - Ébauche d'un livret d'accueil avec règles de vie
  - Et d'autres à coconstruire ensemble.

## Jour 6 (3 mois après ouverture de la structure, 3 heures) :

- Point sur l'ouverture du service
- Retour d'expérience sur les outils mis en place
- Apports de la formation en lien avec la mise en place du service
- Évaluation de la formation

#### Organisation de la formation

#### Equipe pédagogique

Stéphane Vilain anime cette formation avec l'objectif de préparer et d'accompagner les professionnels de terrain dans leurs interventions au quotidien et d'améliorer leurs compétences pour y parvenir.

### Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation dans le respect des mesures barrières.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques et pratiques.
- Etude de cas concrets, mise en situation
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

#### Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation



- Feuilles de présence
- Questionnaire de positionnement envoyé 1 mois avant le début de la session
- Formulaire de satisfaction écrite à chaud à chaque fin de journée de formation
- Questionnaire de satisfaction transmis à l'employeur
- Questionnaire transmis à distance de la formation pour évaluer les bénéfices de la formation et sa mise en œuvre dans la pratique.